

24 élèves maximum par classe

En lycées Généraux et Technologiques

24 élèves par classe en lycée général et technologique, c'est une nécessité à double titre :

DES RAISONS SANITAIRES

En cette rentrée plus encore qu'auparavant, nos classes débordent. 35 élèves... parfois 36 ou plus. Dans le contexte d'épidémie que nous connaissons, ce n'est pas acceptable.

Comment entendre qu'on refuse des réunions à plus de 10 personnes mais que le ministère autorise la concentration de plus de 36 individus dans un environnement exigu, des salles parfois inadaptées...

Dans un contexte où la réforme du lycée fait éclater les groupes classes, multipliant les brassages, il est urgent de retrouver plus d'espace dans nos classes !

DES RAISONS PEDAGOGIQUES

Dès l'entrée en seconde, nous devons gérer l'hétérogénéité des classes. Une richesse et un défi pour la réussite de tous les élèves... Mais une gageure à 36 par classes !

Dans des classes bondées, il est impossible de mobiliser du temps pédagogique avec chaque élève, de faire le point avec celles et ceux n'ayant pas compris, ou même donner la parole à chacun.e.

De même, certains outils pédagogiques sont très efficaces à 24 et ne sont plus applicables à 36.

Cette problématique est encore plus prégnante suite aux inégalités scolaires nées du confinement.

LA NECESSITE D'UNE AUTRE REFORME DU LYCEE

Comme le « collège unique » de 1975 avait été bâti sur le modèle du lycée, le lycée 2020 a été conçu sur le modèle de l'université : il s'adresse aux élèves les plus autonomes, maîtrisant le mieux les attendus de l'Ecole et dont le capital culturel est le plus en accord avec les attentes universitaires. Pour les autres, il accroît les difficultés : beaucoup d'implicite dans les apprentissages et dans le parcours d'orientation, concurrence entre élèves via parcoursup...

Pour les personnels, il accroît la charge de travail, multiplie les missions liées à l'orientation au détriment des apprentissages. En définitive, il produit une perte de sens du métier. Un lycée qui pénalise la majorité des élèves et des personnels ne peut pas être une réforme utile.

QUE FAIRE ?

- ◆ **Localement dans nos établissements** : préparer un contre-projet de répartition de DHG sur des bases de classes à 24.
- ◆ **Nationalement** : demander un plan d'urgence scolaire avec des moyens supplémentaires pour baisser les effectifs.
- ◆ **Pour une autre Ecole** : réclamer un moratoire sur la réforme, son abrogation et une autre réforme du lycée.

LA CGT A UN AUTRE PROJET POUR LE LYCEE : UN LYCEE UNIQUE ET POLYTECHNIQUE